



Demande d'infos en cas d'éffraction de véhicule dans parking

Par **S991**, le **25/03/2009** à **17:35**

Bonsoir,

Je suis actuellement locataire dans une résidence privée où dans mes charges, je dispose d'une place de stationnement en ss terrain dans celle-ci.

Accès à celui-ci par bip.

Or à ce jour, on m'a fracturé la voiture. (dépôt de plainte, expert passé)

Je voulais savoir si je pouvais me retourner contre le syndic de la résidence afin de faire jouer leur assurance pour me rembourser la franchise de mon assurance.

Merci de votre aide.

Cdl
SB